

PROJET DE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE DES COMMUNAUTES LOCALES FACE AUX IMPACTS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES.

COMPTE RENDU DE MISE EN PLACE DES CLUBS A N'DJAMENA



PROJET DE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE DES COMMUNAUTES LOCALES FACE AUX IMPACTS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

SOMMAIRE

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

2. OBJECTIF DU PROJET

2.1 Objectif global

2.2 Objectifs spécifiques

3. RESULTATS ATTENDUS

4. ACTIVITES

4.1 Rencontre avec les autorités communales

4.2 Séance de travail avec les inspecteurs départementaux de l'éducation nationale et de la promotion civique (IDENPC)

4.3 Séance de travail avec les responsables des écoles retenues

4.4 Cérémonie de remise de matériels

4.5 Session de formation théorique

4.6 Session de formations pratiques

4.7 Mise en place des clubs écologiques EVS

CONCLUSION

ANNEXE

PROJET DE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE DES COMMUNAUTES LOCALES FACE AUX IMPACTS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans le cadre du projet de RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE DES COMMUNAUTES LOCALES FACE AUX IMPACTS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (PRRCL), la province de N'Djamena a constitué la dernière étape des activités du volet 1 de la composante 3 de ce Projet. L'organisation non gouvernementale Espace vert du sahel (EVS TCHAD), a mis en place huit (08) clubs écologiques dans les lycées et CEGde la capitale du 05 au 12Mai 2022.

Pour rappel, ce projet est une initiative du gouvernement tchadien financé par le Fonds Vert pour le Climat et mis en œuvre par le Fonds National de l'Eau (FNE) qui s'engage dans le processus d'accréditation auprès du Fonds Vert pour le Climat. Il a pour objectif principal d'améliorer la résilience des communautés à travers des actions structurantes de renforcement des capacités, la création d'une base de données climatiques et socioéconomiques, la sensibilisation, l'information et la formation. Il est articulé autour de 3 composantes qui sont :

- La création d'un système d'information comprenant une base de données climatiques et socioéconomiques fiable pour soutenir l'intégration de l'adaptation dans le processus de prise de décision ;
- Le renforcement des capacités institutionnelles au niveau sectoriel et dans les zones bioclimatiques clés pour faciliter l'intégration et le suivi et évaluation de l'adaptation au changement climatique dans la planification et la budgétisation ;
- La sensibilisation, l'information et la formation des acteurs du secteur privé, des associations des femmes, des jeunes, des populations autochtones et de la société civile à l'intégration de l'adaptation au changement climatique dans leur planification. L'ONG EVS TCHAD en partenariat avec le FNE, a pour objectif de mettre en place 46 clubs écologiques dans les 23 provinces du Tchad, soit deux clubs par province.

2. OBJECTIF DE LA MISSION

2.1 Objectif Global

La mise en œuvre de cette dernière phase a pour objectif de mettre en place huit (08) clubs écologiques EVS dans la province de N'Djamena.

2.2 Objectifs spécifiques

Le projet vise spécifiquement à :

- ✓ Créer un cadre d'échange sur les questions relatives, à l'environnement et au développement durable en milieu scolaire à travers la mise en place des clubs éco-citoyens EVS (Club EVS) dans huit (08) écoles de N'Djamena ;
- ✓ Sensibiliser et former les élèves sur les problématiques environnementales ;
- ✓ Amener les plus jeunes à comprendre et à s'approprier des questions environnementales à travers le ludique ;
- ✓ Sensibiliser les autorités locales et accompagner leurs mesures coercitives par une approche éducative.

3. RESULTATS ATTENDUS

- ✓ Les clubs écologiques sont mis en place ;
- ✓ Les élèves membres des clubs écologiques mettent en place les pépinières dans leur école ;
- ✓ Les élèves membres des clubs EVS sont formés et comprennent les problèmes et les questions environnementales ;
- ✓ Les élèves comprennent les enjeux environnementaux et agissent en faveur de la protection de l'environnement ;
- ✓ Travailler en synergie avec les autorités et appuyer la politique environnementale du gouvernement.

4. ACTIVITES

4.1 Rencontre avec les autorités communales

Afin d'impliquer les communes, les activités de la mise en place des clubs écologiques EVS dans les collèges ont commencé par des rencontres d'échange avec les autorités communales des différents arrondissements retenus par le projet. Ces rencontres avaient pour but d'expliquer les objectifs et de détailler les différentes phases du projet aux responsables des communes. Les différents responsables des communes ont dans l'ensemble salué l'initiative et se disent disposer à accompagner les activités de ce projet et émettent le souhait de voir ces activités s'étendre sur l'ensemble des établissements scolaires de leur circonscription.

4.2 Séance de travail avec les inspecteurs départementaux de l'éducation nationale et de la promotion civique (IDENPC).

Après la rencontre avec les autorités communales, des séances de travail ont été organisées avec les inspecteurs de l'Education et de la Promotion Civique (IDENPC) des différentes communes. Il était question d'identifier les écoles qui accueilleront les formations et répondant aux critères pour la mise

en place des clubs écologiques. Lors de ces échanges, les inspecteurs se disent enthousiasmés. Ce projet vient à point nommé renforcer la capacité de leurs élèves et appuyer la politique du gouvernement en matière d'éducation à l'environnement. Ils ont dans l'ensemble remercié le FNE et l'ONG Espaces Verts du Sahel.

4.3 Séance de travail avec les responsables des écoles retenues

Après la rencontre avec les responsables des établissements scolaires, huit écoles ont été retenues. Il s'agit du CEG de Gassi, CEG de Belle VUE, Lycée Féminin d'Amriguébé, Lycée Champs de Fils, CEG de Ngonba, Lycée Saint Etienne, Collège Evangélique, Complexe Scolaire Don Bosco.

La rencontre avec les responsables des établissements scolaires retenus avait pour but d'expliquer les objectifs et de coordonner les activités du projet dans leur établissement respectif. Les responsables de ces écoles ont exprimé leur gratitude envers le FNE et l'ONG EVS TCHAD pour cette initiative qui est en parfaite adéquation avec leur politique éducative.

4.4 Cérémonie de remise de matériels

En prélude aux formations théoriques et pratiques programmées, des cérémonies de lancement et de remise de matériels aux établissements scolaires retenus ont été organisées en présence des responsables du responsable du projet PRRCL, des directeurs des CEGset Lycées retenus et de nombreux élèves.

Ces cérémonies ont été marquées par des allocutions des différents responsables présents. Le coordonnateur formation et opération de EVS TCHAD Mr Zein Fadel a à chaque fois remercié l'assistance pour leur grande hospitalité avant de présenter le projet. Un lot d'équipements constitué de deux brouettes, de quatre râtaeux, quatre pioches, quatre pelles, dix paires de gants, mille pots, quatre arrosoirs, deux paquets de masque, diverses graines et 50 pépinières ont été remis à chaque clubs EVS.



Remise de matériels aux différents établissements scolaires retenus

4.5 Session de Formation Théorique

En vue d'amener les élèves à appréhender les enjeux environnementaux et susciter en eux la nécessité de s'approprier du projet, des sessions de formations théoriques étaient nécessaires. La formation théorique était axée sur trois thématiques (Les enjeux de la dégradation de l'environnement, l'éco-civisme et la conduite des Pépinières) et dispensée par vidéo projecteur. Afin d'appuyer ces formations théoriques, des supports documentés étaient mis à la disposition des élèves. Il a été demandé aux élèves retenus et ayant suivi la formation, de se considérer comme des formateurs endogènes au sein de leur communauté respective. Tout en respectant les gestes barrières contre le COVID 19, cette formation qui a réuni 240 élèves soit 3 élèves par établissement (CEG de Gassi, CEG de Belle VUE, Lycée Féminin d'Amrignébé, Lycée Champs de Fils, CEG de Ngonba, Lycée Saint Etienne, Collège Evangélique, Complexe Scolaire Don Bosco) dans une parité de 50% des filles et 50% des garçons, a été très interactive et a permis aux élèves futurs responsables des clubs EVS qui seront mis en place dans les différents CEG de poser de multiples questions et de se mettre prêt pour faire face aux défis environnementaux de l'heure.



Séance des formations théoriques

4.6 Séances de Formations Pratiques

La formation théorique, a été suivie par une formation pratique sur la conduite des pépinières. Les élèves se devaient apprendre à cultiver, à entretenir et planter les plantes donc la phase de formation pratique a constitué une des activités les plus significatives de la mission.

Un site ombragé situé non loin du point d'eau a été identifié pour la phase pratique de la formation. La formation pratique a commencé par le nettoyage du site qui devait accueillir la pépinière, les élèves ont par la suite appris à remplir les pots et à confectionner les planches. La sélection des graines et le semis ont clôturé la phase pratique de la formation.



Formations Pratiques sur la conduite des Pépinières

4.7 Mise En Place des Clubs Ecologiques EVS

Après les phases de formations théoriques et pratiques, Il a été à chaque fois demandé aux élèves des différents établissements scolaires de se retirer pour une demi-heure afin de former les bureaux des clubs écologiques EVS sur une base consensuelle.

Après une demi-heure d'échanges et de discussions entre élèves, des bureaux exécutifs constitués d'un Président, d'un Vice-Président, d'un Secrétaire Général, d'un chargé de communication, d'un chargé de matériels, de responsables financiers ont été formés pour le compte de chaque Collège.

La plupart des Présidents des nouveaux clubs ont remercié le FNE et EVS pour cette initiative.



Bureaux exécutifs des clubs

CONCLUSION

Dans le cadre des activités du volet 1 de la composante 3 du projet de RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE DES COMMUNAUTES LOCALES FACE AUX IMPACTS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (PRRCL), l'organisation non gouvernementale Espaces Verts du Sahel (EVS-TCHAD), a du 05 au 12 MAI 2022 mis en place huit clubs écologiques qui ont bénéficié des formations théoriques sur diverses thématiques relatives aux changements climatiques (Enjeux de la dégradation de l'Environnement, Eco-civisme et la conduite des pépinières) et pratiques sur la conduite des pépinières. La mise en place des bureaux exécutifs des clubs EVS a bouclé ces activités.